

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par lequel on se procure de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	\$1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	\$1 0 0
Aux deux publications réunies,	\$2 10 0
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion,	25c.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	30c.
Au-dessus par lignes,	4d
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies. Grâce à cette faveur populaire, l'existence de la REVUE CANADIENNE et de L'ALBUM, est appuyée sur des garanties solides et durables. C'est pour les augmenter et nous en rendre digne que dans l'année qui va commencer, nous redoublerons d'efforts, pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

Notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Découvertes des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, Scientifiques et Littéraires ; Chroniques des salons de Londres, de Paris et de toutes les capitales de l'Europe, Chroniques des Théâtres et des Tribunaux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe, etc., etc. Revue Agricole, Revue Médicale, Artistique pour 1847. etc.

Montréal, 29 Décembre, 1846.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système du long crédit malheureusement encore répandu parmi nous. Un journal peut avoir trop de circulation ; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, des frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les cents feuilles qu'elle a déjà établies et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce quatrième pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité ; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées ; sans une presse libre, indépendante et énergique, la libre navigation du St. Laurent. L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs. L'anéantissement des derniers restes de la *family compact*, sa destruction complète. La vente des terres de la couronne. Un meilleur système de judicature. Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de *La Revue Canadienne* ; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de *La Revue Canadienne*, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la *Revue Canadienne* agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de tous ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadée que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'anéantissement des derniers restes de la *family compact*, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de *La Revue Canadienne* ; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de *La Revue Canadienne*, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations ; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès ; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la *Revue Canadienne*, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la *Revue Canadienne* et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs ; l'intérêt que nous prenons au progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non ; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la *Revue Canadienne* et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, POUR UN AN payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50/0.

Montréal 29 Décembre. 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX : 20s.—Élégamment Relié, 24s.—Ecrire Franco.

No. 15. Rue St. Vincent, MONTREAL.

MONTREAL.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

LE Propriétaire de cet Etablissement à l'honneur d'annoncer au public, que son Atelier Typographique est maintenant au grand complet, et que les matériaux qui le composent ne cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se flatte que ses préparations apprécieront la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

Livres, Affiches, Billes d'Enterrements, Traites, Adresses d'Affaires, Soirées Musicales, Au désir des personnes, les Impressions sont faites en Encre colorée de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni avec luxe.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible.

LOUIS O. LE TOURNEUX.

No. 15. Rue St. Vincent, MONTREAL.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

UN EFFET DE MAGNETISME.

HISTOIRE INCROYABLE.

(suite.)

III

Née à Lille, d'une famille qui tenait un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville, Marguerite Després avait à peine connu son père qui était mort quelques années après la naissance de son enfant unique. Au moment où elle achevait son éducation dans l'un des meilleurs pensionnats de Paris, elle eut le malheur de perdre aussi sa mère ; de sorte qu'à dix-neuf ans, elle alla demeurer avec une tante, sœur de sa mère, la seule parente qui lui restait, dans une petite ville de Belgique, que cette tante habitait, Marguerite Van... femme d'un cœur excellent et d'un esprit tant soit peu gâté par les romans qu'elle avait lus dans sa jeunesse, était une veuve sans enfants, possédant une assez belle fortune : elle conçut bientôt un tel attachement pour sa nièce, dont elle avait la tutelle, que la jeune orpheline, profondément affectée d'une perte encore récente, retrouva chez elle la tendresse et la sollicitude dont sa mère l'avait entourée. Quoiqu'elle fût d'une constitution délicate et nerveuse, la santé de Marguerite paraissait florissante ; mais, au bout d'une année, elle commença à éprouver un mal indéfinissable, auquel les médecins trouvèrent plusieurs noms à donner, sans pouvoir y apporter le moindre adoucissement. Quelques uns des plus malins furent d'avis qu'un bon mari seul pouvait opérer une guérison radicale, conseil banal qui lui faisait hauser les épaules. Souvent elle se retirait dans sa chambre pour pleurer, sans savoir pourquoi elle pleurait ; il lui semblait qu'un nœud coulant lui serrait la gorge et que cette effusion de larmes la soulageait momentanément. Le cœur lui battait avec violence, de longs soupirs sortaient de sa poitrine oppressée ; enfin elle était sans cesse en proie à ce paroxysme fébrile qu'éprouve une personne qui se sent menacée d'un grand malheur ; c'est la seule indication qu'elle pou-

vait donner de ce mal étrange. Sa bonne tante essaya de tous les moyens pour la distraire et l'égayar : elle la mena dans les lieux où se réunissait l'élite de la jeunesse des environs, dans les bals, dans les kermesses ; mais là ses souffrances semblaient s'aggraver, et le lendemain ses étouffements redoublaient.—Cependant, à sa pâleur près, sa beauté vraiment remarquable n'était nullement altérée ; d'où l'on concluait généralement qu'elle était plus hypocondre que malade. Les jeunes gens du pays ceux surtout dont elle avait repoussé les avances, l'avaient en outre baptisée du nom de *femme incomprise*, et peut-être y avait-il un fond de vérité dans cette ironique dénomination ; mais, était-ce sa faute à elle si ces jeunes gens ne pouvaient la comprendre ? Était-ce sa faute, à cette pauvre fleur, si elle avait été transplantée sur un sol où elle s'étiolait ?

La jeune Française déprimait dans sa petite ville. Douée d'une intelligence peu commune et d'une profonde sensibilité, ces nobles facultés la rendaient malheureuse et creusaient dans son cœur un vide immense. Que de fois, elle épancha son âme dans des pages que Georges Sand elle-même n'eût pas dédaignées ! Mais, hélas ! elle n'avait personne au monde à qui elle pût communiquer ces pages, pas une âme avec qui elle pût échanger des lettres expansives ; car ses anciennes compagnes de pension étaient dispersées, et aucune sans doute ne pensait plus à elle. Quant à sa tante, elle se serait bien gardée de lui dévoiler ses intimes pensées ; c'eût été lui causer une peine inutile. Sa tante était si bonne ! Aussi Marguerite s'accusait-elle de ne pas l'aimer assez, quoiqu'elle l'aimât de toute son âme ; aussi se reprochait-elle son inaptitude à goûter le bonheur que sa tante s'efforçait de lui procurer.

Une fois ou deux par an, Mme V... la menait à Bruxelles, où elles passaient quelques jours à faire des emplettes dans les magasins et à parcourir la ville. Les distractions de ce voyage lui rendaient quelques gaietés et retrempeaient sa santé ; pour plusieurs semaines. Elle aimait à se promener dans ce beau parc, dans cette belle rue Royale, sur ces magnifiques boulevards qui font de Bruxelles l'une des plus belles capitales de l'Europe. Là, tout révélait son imagination, tout lui rappelait les doux séjours où son heureuse enfance s'était écoulée : Paris la grande ville, Lille où elle avait vécu auprès d'une mère chérie !— Cette jeune fille était douée du sen-

timent du beau, du grand ;—généreuse faculté qui aspirait à grandir et à se développer, mais qui était comprimée dans le cercle étroit où elle végétait, semblable au palmier du désert dont la tête est écrasée par le toit vitré d'une serre étouffante.

Ce fut dans un de ses voyages à Bruxelles, que sa tante, toujours inquiète sur la santé de Marguerite, voulut consulter le magnétiseur dont son journal vantait depuis long-temps les expériences et les cures merveilleuses. Vous connaissez déjà le résultat de cette mystérieuse consultation, ainsi que la singulière lettre que la crédule dame adressa à Paul sans le connaître, en réponse à un avis non moins original de la même feuille, et vous savez que Paul mit cette lettre dans sa poche, sans avoir pris la peine de la décacheter.

Il me reste à raconter ce qui advint, ce même soir, à notre ami Paul.

Ce soir-là, Paul alla au théâtre royal : on y donnait *Misanthropie et Repentir*, drame de Kotzebue, qu'il est de bon ton de trouver ridicule aujourd'hui. Il se plaça à la galerie derrière quelques femmes élégamment parées, et dont l'une, d'une beauté remarquable, était des épaules que l'œil d'un artiste devait trouver irréprochables. Mais ce n'était pas précisément pour contempler de belles épaules qu'il avait choisi cette place ; c'était plutôt pour obéir à la monomanie dont j'ai déjà parlé : il voulait observer les impressions qu'exciteraient sur sa voisine les scènes d'un drame plein d'intérêt et d'émotion. Jamais il n'avait obtenu de cette épreuve le résultat qu'il désirait, et ces déceptions n'avaient pas peu contribué à le confirmer dans le jugement sévère qu'il portait sur les femmes, savoir, que plus elles sont belles, plus elles sont insensibles et froides. Il avait d'ailleurs un intérêt particulier à renouveler son épreuve en cette occasion : la jolie dame qui lui était inconnue ; il l'avait plusieurs fois rencontrée dans le cercle borné des personnes qu'il fréquentait, et avait eu pour elle des attentions que l'on avait remarquées, et d'où l'on inférait qu'elle ne lui était pas indifférente. Paul, à vrai dire, avait souvent songé qu'elle lui convenait sous plusieurs rapports, et s'il avait pu espérer de trouver en elle une femme selon son cœur, nul doute qu'il n'y eût pensé plus sérieusement.

Mme Dorval, qui était en congé à Bruxelles, fut, ce soir-là comme toujours, saisissante de naturel et d'expression. Mais Paul était trop préoccupé de l'impression qu'elle produirait à ses côtés pour en éprouver une bien vive lui-même. Après avoir échangé un salut de politesse avec sa voisine qui accompagna le sien d'un gracieux sourire, il la considéra de manière qu'elle ne pût s'apercevoir de l'examen qu'elle subissait. Un moment avant la reconnaissance du *Misanthrope* et de son ami, Paul se sentit très ému, non de ce qui se préparait sur la scène, mais de ce qui allait se révéler sur le masque jusqu'alors impassible de sa jolie voisine ; mais ce masque resta froid et immobile comme celui d'une statue. Paul espéra que l'entrevue du *Misanthrope* et de sa femme fondrait cette glace ; mais à l'aspect de ce tableau qui tirerait des larmes d'une pierre brute, un sourire dilata la bouche ovale de la belle dame, qui s'écria :

— Que cette scène est bête !

Ce n'est pas la scène qui est bête, pensa Paul en se levant brusquement, et comme le drame touchait à sa fin, il alla s'enfoncer dans le coin le plus obscur d'une loge de parquet, en attendant l'opéra. Au moment où il entra dans cette loge, deux femmes en sortaient ; mais il ne les remarqua point, et il resta tellement absorbé dans ses pensées mélancoliques, que l'opéra fini, il n'avait rien vu ni entendu. La toile était baissée depuis assez long-temps, lorsqu'il s'aperçut à peut près seul dans la salle : il se hâta de sortir de sa loge ; mais au moment où il en ouvrait la porte, il sentit quelque chose sous ses pieds, et ramassa un petit volume relié : soit ses occupations, soit que le diable le tentât, il mit ce livre dans sa poche, au lieu de le remettre à l'ouvreuse, chargée de recevoir en dépôt tout objet perdu.

Quand il fut rentré chez lui et couché, il examina sa trouvaille.

— Doré sur tranche !... Relié en maroquin vert !... Je gage que ce livre appartient à une femme.— En même temps il l'ouvrit, et il lut sur la première page : *Méditation poétique et religieuse*, par Aiphonse de Lamartine. En regard du titre, sur la page blanche, ce nom était écrit à la main : *Marguerite Després*.

Je l'avais deviné, que c'était une femme, reprit-il. Voici une *Méditation* qu'elle a marquée avec une violette encore toute fraîche :— c'est l'*Isolément*. . . Quels beaux vers ! . . .

« Souvent sur la montagne, à l'ombre d'un vieux chêne, « Au coucher du soleil, tristement je m'assieds ; « Je promène au hasard mes regards sur la plaine, « Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds. . . »

Il poursuivit la lecture de cette pièce empreinte d'une touchante mélancolie, et quoiqu'il la sût par cœur toute entière, il la lut encore plusieurs fois, jusqu'à ce que son imagination s'égarant dans de vagues rêveries, il se trouva dans une vaste plaine, entrecoupée de bois et de prairies comme les campagnes de Flandre. Une colline assez haute, accident rare dans ces

contrées, s'apercevait de très loin, derrière des carrés de blé vert et de colza en fleur. Il marcha vers cette colline, et quand il y fut arrivé, il vit distinctement une chapelle protégée par le dôme d'un arbre touffu, au pied duquel une jeune femme était assise sur une pierre. Un sceau divin était empreint sur le front pâle de cette jeune femme, dont le morne regard errait sur le vaste paysage qui s'étendait au delà du vallon. Paul contempla long-temps cette angélique figure, et il se sentit au cœur une tristesse profonde mêlée à la plus tendre pitié. Il lui sembla qu'il était venu là pour consoler cette douleur muette, pour rattacher à la vie une belle âme prête à s'échapper de sa gracieuse enveloppe. Il s'approcha doucement, ploya un genou en terre, étendit les bras... En ce moment, il crut sentir une goutte d'huile bouillante sur sa main. Il s'éveilla; c'était une flamme de la lampe qui pétillait; il éteignit sa lampe. Mais, le lendemain matin, un moment avant d'ouvrir les yeux, il se trouvait encore sur la même colline, auprès d'une ravissante et noble créature qu'il appelait Marguerite, et qui lui répondait: Paul.

On voit qu'il a fait du chemin depuis la veille au soir.

Cependant cette impression ne s'effaçait point; il éprouva un vif désir de connaître cette Marguerite qu'il croyait avoir vue en songe. Dans ce dessin, il se rendit chez l'ouvreuse au théâtre: elle lui dit qu'un domestique était venu réclamer le livre perdu, de la part d'une demoiselle logée avec sa parente à l'hôtel de Brabant. Paul se dirigea immédiatement vers cet hôtel. Il en vit sortir une dame accompagnée d'une jeune personne qui s'appuyait sur son bras. La taille de cette dernière était svelte, et sa démarche lente: un voile baissé dérobait ses traits. Paul tressaillit et se dit: c'est elle! Un quart d'heure après cette rencontre, il fut tout étonné de se trouver à la suite de ces deux dames sur la place Royale, lui qui, de sa vie, ne s'était avisé de suivre les pas d'aucune femme. Elles entrèrent au Musée et il entra au Musée: elles visitèrent la galerie des tableaux et il visita la galerie des tableaux qu'il connaissait par cœur. Mais une invincible timidité, qui pourtant ne lui était pas habituelle, l'empêcha de leur remettre le livre qu'il tenait. Déjà elles avaient pénétré jusque dans les dernières salles, et il n'avait pas même osé s'avancer assez près pour voir les traits de celle qui remuait son imagination depuis douze heures. Enfin, elles s'arrêtèrent devant un tableau; c'était précisément celui que le catalogue indiquait comme ayant pour sujet l'isolement. La plus jeune examina ce tableau avec attention, et Paul ayant cette fois pris sur lui de l'approcher par derrière, il entendit qu'elle disait à sa compagne:

— Mon poète est bien plus vrai!... Oh! que n'ai-je ici son livre!

— Le voici, Madame, dit Paul, les yeux baissés et le front coloré d'une vive rougeur.

Elle poussa un léger cri de surprise et hésita à reprendre le volume.

— Je l'ai trouvé hier au soir au théâtre, reprit-il; c'est l'ouvreuse qui m'a mis sur vos traces, Mesdames, pardonnez-moi! si... Mais il ne put achever sa phrase; il venait de lever les yeux, la figure de son rêve était devant lui; noble et gracieuse figure, figure pâle et souffrante, comme doit être celle d'un ange assis au chevet d'un mourant!

En prenant le livre des mains du jeune homme, elle put remarquer le profond intérêt qu'exprimait le regard qu'il attachait sur elle.

Ils restèrent un instant immobiles et muets, l'un devant l'autre: timides tous deux, leurs regards pourtant semblaient se rechercher et se confondre.

— Serait-ce l'homme prédit par le magnétiseur? se demanda la vieille dame. Puis elle lui dit:—Quoi! vous vous êtes donné la peine de venir jusqu'ici? Tant d'obligeance me confond... Marguerite, ne remerciez-vous pas Monsieur?

— Monsieur, se hâta de dire Marguerite, je tenais beaucoup à mon Lamartine; je vous dois mille remerciements.

Paul s'inclina; puis cherchant à prolonger cette situation, il ramena l'attention des deux dames sur le tableau qu'elles avaient sous les yeux, en observant que, puisqu'elles connaissaient les vers de Lamartine, elles jugeraient sans doute que la pensée du poète était fort mal exprimée sur cette toile.

— C'est précisément l'observation que ma nièce faisait tout à l'heure, répondit la vieille dame, heureuse de saisir ce sujet de conversation.

— Si elle savait peindre, ajouta-t-elle, je suis sûre que personne ne ferait mieux qu'elle un pareil tableau.

— Je désirerais beaucoup avoir ce sujet peint comme je l'ai rêvé, dit Marguerite.

— Et moi aussi je l'ai rêvé, cette nuit même, observa Paul. Puis voyant que cette demi-confiance excitait la surprise des deux dames il crut pouvoir poursuivre:

— Je venais de lire le passage marqué dans votre livre. J'étais en songe. Je me trouvais sur une montagne où était une chapelle, auprès de laquelle était assise une personne dont j'ai parfaitement retenu l'image. Jugez de ma surprise, lorsque j'ai retrouvé cette même figure: non en rêve, mais en réalité, trait pour trait...

— Savez-vous qui elle est? demanda la tante de Marguerite, visiblement émue.

— Son livre m'a appris son nom, répondit Paul.

Les deux femmes se regardèrent avec surprise, et Marguerite devint pensive.

Mais, après un moment de réflexions, la tante crut avoir trouvé le mot de l'énigme:

— Le livre que vous avez tenu entre les mains avant votre sommeil, a établi un rapport entre vous et ma nièce.— De telles visions, ajouta-t-elle, avec une attention marquée, se

produisent aisément, surtout par le contact d'une boucle de cheveux: un mot d'écriture suffit même pour établir le rapport.

En faisant cette allusion à la lettre qu'elle avait adressée à M. Z. Y. X., la superstitieuse dame attacha sur son interlocuteur un regard pénétrant; mais il ne manifesta aucune surprise.

— Ce n'est pas l'homme prédit, se dit-elle: son émotion l'eût trahi.

Dès ce moment, elle se montra plus réservée à l'égard du jeune homme. — Ils firent une seconde fois le tour de la galerie. Paul parla en connaisseur des plus beaux tableaux, et Marguerite prit à la conversation une part dont on ne l'eût pas crue capable à voir, l'air d'abattement répandu dans toute sa personne. Il eut beau examiner cette jeune fille d'après sa méthode physiognomonique, il ne put trouver en elle que des signes de douceur, de modestie et de sensibilité.— Me serais-je trompé? se demanda-t-il; existerait-il au monde une femme réunissant la beauté physique à la beauté morale?

J'ai regret de ne pouvoir reproduire ici les détails de leur entretien; tout ce que je puis dire, c'est que Marguerite soupira quand le moment de se quitter fut venu, et que Paul lui adressa un regard empreint d'une tristesse profonde et qu'elle parut comprendre. Mais la tante le salua avec une politesse froide, si bien qu'il n'osa demander la permission de revoir ces dames, dont la demeure lui était d'ailleurs complètement inconnue.

Le lendemain, il alla aux informations à l'hôtel de Brabant; mais il ne put rien y apprendre. La tante et la nièce étaient parties depuis le matin. On avait négligé de les inscrire au registre des voyageurs, et elles n'avaient pas dit où elles allaient.

Voilà un amoureux bien avancé!

IV

On n'est guère romanesque à trente ans. A cet âge la plupart des hommes ont déjà le cœur usé. Mais Paul qui n'avait pas encore éprouvé d'amour véritable, se prit à regretter douloureusement une femme qu'il n'avait vue qu'une fois. Il fut dire pour sa justification que cette femme lui était apparue comme la réalisation de son rêve, non du rêve de la veille, mais du rêve que tout homme commence à dix-huit ans et qu'une longue série d'illusions déçues peut à peine dissiper à quarante. Il croyait avoir trouvé l'exception qu'il cherchait, l'exception à la règle générale qu'il avait ainsi formulée dans son jugement: «Toute femme belle au dehors est mauvaise au dedans.» D'où lui venait cette prévision si favorable à Marguerite? Elle lui venait sans doute de cet instinct du cœur que possèdent quelques natures privilégiées et que nient les hommes vulgaires.

Certains individus passent pour insensibles, parce qu'ils sont parvenus à un âge mûr sans amour. La conséquence est quelquefois souverainement injuste: il est des hommes qui recèlent au fond du cœur un amour infini, et qui, précisément par cette raison, n'ont jamais aimé, parce qu'aucune femme ne s'est rencontrée, capable de partager et de comprendre l'immensité de cet amour. Ainsi, le gland tombe sur le schiste aride, demeure sec et stérile, lui dont le cœur renferme un chêne et une forêt.

Quels que fussent cependant les regrets de Paul, il n'était pas homme à se mettre en campagne pour retrouver la trace d'une belle inconnue. Il tâcha même de l'oublier à l'aide de sa plume et de ses pinceaux; mais il ne put s'empêcher de visiter le Musée plus fréquemment que de coutume, et chaque fois il se surprenait à contempler certaine toile qui pourtant ne valait pas un regard d'artiste.

Au bout d'un mois, il avait achevé un petit poème et un tableau de cheval. Le poème, encore inédit, était intitulé: *La Marguerite des prés*. Je ne vous dirai pas si les vers en sont bons ou mauvais, attendu que je ne les ai pas lus. Le sujet du tableau est tiré de la méditation poétique intitulée: *l'isolement*. Cette toile est un chef d'œuvre: on dirait que l'artiste y a répandu toute son âme et toute la poésie des *Méditations*. La jeune femme assise sous le feuillage d'un chêne, au sommet du mont, excitait au plus haut degré l'admiration des connaisseurs; mais ils reprochaient au peintre d'avoir déroilé un panorama plus semblable aux plaines riantes de la Belgique, qu'au sombre tableau, convert de rochers et de forêts, si bien décrit par le poète. Paul ne répond rien à cette juste critique; mais il se rappelle un songe où il a vu ce paysage telle qu'il l'a reproduit sur sa toile, et il passe des heures entières, les yeux attachés sur la mélancolique figure de femme, portrait frappant de celle dont l'image est gravée dans son cœur.

Parmi les personnes qu'il admit à visiter son atelier, il y eut un poète flamand qui exprima une vive surprise à la vue de ce tableau.

— Je reconnais parfaitement ce site, dit-il; si j'avais été peintre, j'eusse depuis long-temps essayé de le reproduire.

— Vous êtes plus heureux que moi, répondit Paul; je ne l'ai vu qu'en imagination.

— Vraiment!... alors votre imagination vous a mieux servi que la mémoire de beaucoup d'autres. Ceci est la fidèle image de la montagne de Grammont.

— Et la jeune femme? demanda Paul.

— Oh! pour celle-là, c'est une figure d'ange, qu'aucune montagne de la terre ne peut offrir aux yeux des hommes.

— Je l'ai cru long-temps aussi; mais un jour cette figure d'ange m'est apparue.

— Et vous vous êtes attaché à elle comme l'ombre s'attache au corps; — et elle s'est attachée à vous comme le lierre s'attache au chêne! demanda le poète.

— Elle a disparu comme une ombre, et je ne la retrouve que sur cette toile.

Le poète garda le silence pendant quelque temps; puis il s'écria d'un air inspiré:

— Poète veut dire devin. Foi de poète, je vais vous faire une révélation.

Il y a dans tout ceci quelque mystérieux effet de la sympathie... Ne riez pas de ce mot, il n'y a que les ignorants et les académies de médecine qui puissent encore nier les phénomènes de la sympathie et du magnétisme.—Je dis donc qu'il existe une secrète attraction entre vous et cette femme; et c'est cette montagne, cette chapelle et cet arbre qui doivent vous réunir.

Paul, que l'exaltation du visiteur avait d'abord entraîné, se demanda s'il n'était pas fou, aussitôt qu'il fut sorti. La raison lui répondit: oui; mais une voix secrète lui souffla: non.— Cette voix était sans doute celle de l'espérance: une fois que l'espérance a parlé, la raison est impuissante à lui imposer silence.

Le résultat de cette lutte inégale fut qu'un beau jour, en plein midi, ce jeune homme si sage, si posé, si raisonnable, sortit de Bruxelles par la porte de Ninive, assis sur le devant d'une de ces lourdes machines, que, par antiphrase sans doute, on nomme diligences. A quelque distance de la porte, il fut rencontré dans ce triste équipage par ses deux amis Paul II et le journaliste qu'il n'avait pas revus depuis le souper de la veille de mai.

Ces messieurs allaient manger des fraises arrosées de lait pur à Anderlecht pour leur déjeuner. Le dernier dit à Paul:

— Où diable allez-vous ainsi, président? c'est sans doute au rendez-vous donné à M. Z. Y. X. — Bon voyage et bonne chance!

Paul se rappela la lettre qu'il avait laissée dans la poche de son gilet. Il voulut la lire sur le champ; c'était le moyen de tuer le temps pendant que la diligence marchait à pas de tortue; mais le gilet était dans sa malle et la malle était sur l'impériale; il dut se résigner à écouter l'insipide bavardage du conducteur et d'un marchand de chevaux, qui fumaient tous deux à ses côtés.

FIRMIN LEBRUN.

(A continuer.)

REVUE MÉDICALE.

Les saltimbanques médicaux.—Utilité des spécialités.—Manière singulière de recruter un client.—Du style épistolaire à propos de mâchoires.—Un portier oculiste.

Il fut un temps, — et Dieu soit loué, ce triste temps n'est plus, où la santé des hommes, le premier entre tous les biens, était livrée à l'exploitation d'effrontés charlatans dont toute la science consistait à avoir su mêler un peu de poudre à beaucoup de graisse, ou une matière colorante à l'eau des fontaines; les élixirs, les pommades, les onguens, les collyres, qui résultaient de ces compositions magiques, offraient d'autant plus de débit, que la drogue avait été baptisée d'un nom plus pompeux et plus sonore; la manière dont procédaient ces honnêtes industriels avait, il faut bien en convenir, quelques chose de noble et d'élevé.—Leurs premiers essais n'avaient pas été tentés *in cute vili*.—Allons donc! les premières guérisons miraculeuses avaient toujours été opérées sur trois ou quatre empereurs ou rois du Maroc, du Congo, du Japon ou de la Cochinchine. Le saltimbanque médical allait ainsi parcourant le monde—*transit ben-fuendo*, car son désintéressement était sans égal; pour la somme de deux sols, toute une famille pouvait être préservée par quelques cuillerées de son élixir, le même qui se vend actuellement dix centimes la voie. Mais un beau jour arriva où la société se montra plus exigeante; elle imposa à tout homme qui veut bien se dévouer pour elle une jeunesse de travail et de privations; des épreuves difficiles et multipliées furent semées sur le chemin du téméraire qui osait aspirer au sacerdoce médical.—Pour dire toute la vérité, nous sommes fort en de d'avouer que les rôles ont été complètement intervertis; jadis les charlatans s'arrangeaient le droit de tout exiger de ceux à qui rien n'avait jamais été demandé; aujourd'hui, le public, si difficile, si sévère, ne fait rien, absolument rien, pour ceux auxquels il impose des plus rudes sacrifices. C'est d'ailleurs l'image de la société tout entière; le zèle, le dévouement, l'abnégation, n'existent que d'un côté, l'ingratitude ou l'insouciance sont de l'autre. Mais trêve aux réflexions pour arriver aux faits; à dater du jour où tout fut réglementé dans l'enseignement et dans l'exercice de la médecine, il se forma ce que l'on a appelé les spécialités; c'est-à-dire que des hommes, imbus d'abord des généralités de la science, furent conduits par des penchans naturels à porter leurs recherches sur certains points particuliers; c'est ainsi que naquirent les accoucheurs, les oculistes, et plus tard les lithotrités, les orthopédistes, etc. On a longtemps crié contre les spécialistes, et cependant si la science progresse, on le nierait en vain, à ces mêmes spécialistes revient la plus belle part.—On les a comparés assez impoliment aux branches d'un arbre détachées du tronc et incapables de produire aucun fruit. Pour me servir de la même comparaison, je dirai que de toutes les branches d'un arbre les plus ornées, celles justement qui portent les plus beaux fruits, sont celles qui ont reçu la meilleure taille, les soins les plus assidus; ces branches ont l'image des spécialistes, et, quoi qu'on dise, le public fait preuve de bon sens et comprend parfaitement la véritable signification de cette vieille parole:—*Qui trop embrasse mal étreint*. Que les spécialistes ne s'écartent jamais des voies honorables de la science, et je puis leur prédire sans crainte que leur avenir est grand. Mais du moins qu'on leur rende la pareille, qu'on ne leur impute pas certaines manœuvres industrielles venant de la part d'hommes avec lesquels ils ne sauraient avoir aucun rapport; tels sont, pour faire choix d'un exemple, quelques dentistes, parmi lesquels

je ne comprends pas assurément ceux qui possèdent le titre de docteur en médecine, mais bien ces quasi-bijoutiers, ces quasi-mécaniciens, ces inventeurs de quasi-dents qui mastiquent parfois de singulières façons de recruter leurs clients. Il y a quelques jours, un de mes malades, la bouche couverte d'un mouchoir, rencontra sur son chemin un homme qui l'accosta et lui dit: «Vous souffrez de la mâchoire, Monsieur: il s'agit sans doute de quelque incisive malade, je vois cela à votre physionomie; venez me voir, si nous avons réellement affaire à une incisive nous la sauverons.» Puis l'homme de s'incliner profondément et de glisser entre les doigts de mon malade, stupéfait, abasourdi et sans voix, une carte de visite portant le nom de... dentiste de sa majesté l'empereur de toutes les Russies!!—Je me hâte de vous rassurer sur les incisives de mon malade, qui ne sont nullement compromises; une grave ophthalmie avait nécessité chez lui l'emploi des mercuriaux; d'où une salivation mercurielle.

La pratique médicale est semée d'une foule de petits détails quelque peu grotesques dont on pourrait faire de gros volumes; voici une aventure qui me concerne et que j'expose dans toute sa fraîcheur, elle a à peine huit jours de date.—Une jeune femme, qui s'est fait un nom dans la littérature, m'est adressée par notre spirituel et savant collaborateur M. le professeur A. Jubin; cette dame souffrait des yeux depuis longtemps; elle va frapper à une porte éloignée de la miènnne de quelques numéros. A la demande de mon nom: «Connais pas, fait le portier; mais si vous avez mal aux yeux, il est inutile d'aller jusque chez ce monsieur, nous avons ici une eau merveilleuse qui vous guérira radicalement!»—Où diable la concurrence va-t-elle se loger!—C'est égal, brave homme, va! Je te prends pour aide à la première opération de cataracte que je pratiquerai: il faut encourager les arts.

DR. AL. MAGNE.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE;
Par le Steamer de Boston du 1er FÉVRIER 1847.
SERA CLOSE AU
Bureau de Poste de Montréal,
LE 25 DU COURANT, A 7 HEURES P.
Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 12 JANVIER, 1847.

DU BESOIN D'UN SENTIMENT NATIONAL EN CANADA.

(Suite.)

Il fut un temps et ce temps n'est pas encore bien éloigné de nous, où le Canada était considéré comme un pays de sauvages et de glaces, une contrée barbare bonne tout au plus à faire la traite des pelleteries et la chasse aux bêtes fauves. Alors c'était seulement un lieu de passage pour la plupart des spéculateurs aventureux, que la soif de l'or amenait en grand nombre sur ses rivages, un comptoir où le marchand forain débarquait pour un temps, troquait sa marchandise et s'en retournait bien vite sous le ciel natal de ses projets et de ses gains.

Mais ce temps ne fut pas long; la petite colonie que le génie de Colbert voulut fonder sur les bords du St. Laurent, était composée des meilleurs éléments de colonisation qu'il soit possible de trouver dans l'histoire; de hardis marins, de braves et laborieux cultivateurs, d'ouvriers et d'industriels honnêtes, moraux et infatigables, qui liés d'une part par des hommes d'une loi vive et de sentiments vraiment chrétiens et protégés, de l'autre par la valeur et l'intrépidité française.

Avec de pareils éléments le Canada devait grandir vite; aussi s'est-il développé rapidement depuis un siècle. Le flot de l'émigration quoique sans cesse porté vers d'autres rivages, n'a pas laissé que de déposer sur nos bords des hommes qui se sont associés au sort de ce pays en l'adoptant pour patrie. La population en moins d'un siècle a été décuplée, les terres ont été défrichées, l'industrie a planté sa tente au milieu de nos forêts et là où ne régnait jadis que le bruit d'évents, le cri du sauvage et le silence des bois, s'agit aujourd'hui une population active et laborieuse, intelligente et industrielle.

Cependant il ne faut pas s'étonner, malgré nos progrès, que nous soyons demeurés en arrière des Américains; il ne faut pas non plus établir entre eux et nous une comparaison qui nous fait toujours croire que nous sommes tout-à-fait stationnaires.

Les progrès et la prospérité des Etats-Unis sont inouïs dans l'histoire ancienne et moderne, il nous sans exemple, et offrent à l'observateur le plus grand spectacle qu'il ait été donné à l'homme de contempler. Les causes de ces progrès étonnants sont peut-être dans l'origine de la jeune République, fondée par des hommes qui étaient les persécutions politiques et religieuses, par des enfants de cette race anglo-saxonne, qui suivant l'expression d'un de nos compatriotes, semble avoir entrepris la conquête et la renovation du monde par l'intérêt matériel.

Les premiers colons des Etats-Unis en débarquant en Amérique voulaient y trouver un asyle de liberté et d'indépendance. Ils voulaient rompre avec le passé et ce désir d'affranchir leur race de tous les entraves, qui empêchaient sa prospérité en Europe, est sans doute un des secrets de leur grandeur actuelle. La patrie, pour les premiers colons des Etats-Unis, fut bientôt le sol de la colonie; ils ne voulaient pas des souvenirs du sol natal, car ces souvenirs étaient ceux de guerres civiles, de persécutions, d'oppressions cruelles. De là cette inquiétude de liberté, cette sollicitude pour le sort du pays adopté, qui fit bientôt son indépendance.

Il n'en fut pas ainsi du Canada et de ceux qui l'habitèrent. Chez nous, au lieu de rompre avec le passé, les premiers Colons conservèrent précieusement les traditions de la patrie; ils n'avaient que des affections pures et ardentes pour la France heureuse et prospère des grands jours de Louis XIV, qui les protégeait alors de toute sa puissance. Tout les portait à réchauffer dans leur cœur le culte de cette belle France, qui couvrait le Canada de son glorieux égide. La cession du pays, sous les honteux et malheureux auspices du règne d'un prince lâche et débauché, vint ébranler cette foi vive et cet attachement sans bornes pour la mère-patrie, qui nous abandonnait ainsi sans cause aucune.

Depuis lors, on a vu le spectacle de deux populations, d'origine, de religion et de langage différent, se combattre à outrance et vivre sous le même ciel, comme deux camps ennemis, au lieu de se concilier les affections de ses nouveaux sujets, de les traiter comme des enfants adoptifs, contre la foi des traités, fit du Canada une plaie hideuse de griefs et de maux. Les nouveaux venus exploitèrent le pauvre peuple Canadien, sans pitié. Comment pouvait-il ne pas regretter son passé, quand il se voyait sans cesse insulté et outragé comme un peuple conquis? Aussitôt après la conquête, vint en Canada, cette petite Colonie de sujets Anglais, échappés des Etats-Unis, ces LOYALX par excellence, qui voulaient rester fidèles, à la Couronne Britannique, jusqu'à la fin. Ces braves gens avaient bien du mérite, mais ce mérite et ces services, l'Angleterre les a payé bien cher. En arrivant ici, ces hommes embouchèrent la trompette, ils chantèrent sur tous les tons leur fidélité à la Grande Bretagne, afin d'acaparer tout le patronage de la Couronne. Aussi ont-ils passablement réussi.

Les canadiens étaient des *Frenchmen* et le reste de la population de *British*. Les premiers rêvaient encore à la France, et les seconds ne parlaient que de la vieille Angleterre. Les écossais qui vinrent en même temps au pays, et qui ne se font jamais attendre là où il y a de l'argent à faire, exploitèrent aussi admirablement bien le grand mot de *loyauté*. Ainsi, avant, avec peine et misère, et malgré tous ces désavantages, notre pays fit ses premiers pas dans le progrès avec autant de rapidité qu'on pouvait l'espérer. Mais il n'y avait pas alors de patrie.—Français, anglais, écossais, Irlandais étaient également mécontents et inquiets sur l'avenir du pays; et par conséquent remontaient en imagination à leurs différentes origines.

Aujourd'hui, grâce aux progrès immenses que nous avons fait depuis dix ans, les idées sont bien changées, et la partie éclairée de la population est à se demander comment elle n'a pas encore reconnu la grandeur de sa destinée et de l'avenir du pays. Le temps a marché vite, bien vite, autour de nous. Les hommes d'état qu'on nous a envoyés avec des vues larges comme lord Durham et lord Sydenham ont ébranlé notre vieil édifice colonial, ils l'ont sapé jusque dans ses fondements, ils ont imprimé à notre société un mouvement, qui, en quelques années a changé la face du pays.

Nous ne nous battons plus pour la théorie des principes constitutionnels, pour le patronage, pour les places et les emplois publics, pour la jouissance égale des mêmes droits politiques; les principes sont solennellement reconnus et consignés dans nos archives parlementaires, et si la pratique peut nous diviser encore, nous pouvons en appeler aux doctrines établies. C'est là un grand progrès fait vers un meilleur avenir. Le jour où MM. La Fontaine et Morin prirent place à la table du conseil exécutif en vit un autre également important et qui fut l'aurore d'une ère nouvelle pour le Canada.

Le peuple a compris qu'il était chez lui quand les hommes de son choix ont été appelés à prendre les rênes de l'état, et ce simple fait, son plus beau triomphe. On a vu ce que pouvaient faire nos compatriotes qu'on traitait d'incapables ou de rebelles.

Maintenant que notre état politique et social est amélioré, ce qu'il nous faut pour avancer c'est un esprit national Canadien et c'est le devoir de tous les hommes éclairés de réveiller un sentiment de nationalité parmi nous.

N'avons nous pas la plus belle patrie, le pays des forêts et des grands lacs? Y a-t-il dans le monde une plus magnifique vallée que celle des Laurentides? Alors devenons donc et ceux qui ne le sont pas en Canada et ceux qui l'ont adopté, devenons donc de plus en plus Canadiens. Un gouverneur anglais sir Francis Bond-Head, un des tyrans du Haut-Canada, disait dernièrement dans un livre qu'il publiait, qu'il avait fait des miracles en Canada, en élevant le pavillon anglais. Nous croyons nous qu'on peut aujourd'hui y faire aussi des miracles en élevant le drapeau sur lequel on inscrirait les mots: «le Canada, la patrie.» Ces mots doivent être pour nous servir de signes de ralliement pour nos hommes publics. En créant des sentiments patriotiques et nationaux parmi le peuple Canadien, un appel à ces sentiments trouverait toujours de l'écho. Mais il faudrait en même temps faire disparaître de notre société ces ridicules phrases anales de loyauté et de rébellion, de connexion

et de séparation, ces menteuses protestations d'attachement que nos bons amis les tories font pleurer dans leurs gazettes. Soyons Canadien avant tout, et nous pourrions toujours nous entendre, mais soyons-le sans arrière-pensée et franchement.

(A continuer)

EXQUISSE de la Vie et des Travaux Apostoliques de Sa Grandeur Mgr. FRANÇOIS-XAVIER DE LAVAL-MONTMORENCY, Premier Evêque de Québec.—1 vol. in-8, Québec, chez AUGUSTIN CÔTÉ & CIE., Imprimeurs-Libraires, près l'Archevêché.

Nous avons reçu, ces jours passés, de l'auteur, un exemplaire de l'ouvrage ci-dessus, que nous avons lu avec le plus vif intérêt, et qui a certainement droit à tous les suffrages des Canadiens. Mgr. de Laval, est un de ces saints hommes qui ont le plus contribué à jeter sur les bords du St. Laurent les germes de la civilisation et les bienfaits du Christianisme, et nous qui recueillons aujourd'hui les fruits de ces précieuses semences, nous ne saurions trop faire pour perpétuer et honorer la mémoire de ces bienfaiteurs de notre pays.

Cet ouvrage enrichira encore notre littérature par les souvenirs historiques qu'il renferme et son mérite intrinsèque. Nous ne saurions trop encourager de pareils travaux. Pour un pays comme le Canada, les études historiques sont d'autant plus utiles que les premiers ans de notre histoire sont liés à une période importante de l'histoire du monde entier et sont le commencement d'une nouvelle ère pour l'humanité. La découverte de l'Amérique et la colonisation de nos Contrées ont puissamment contribué à la civilisation moderne. Que peut-il y avoir de plus intéressant pour les enfants de la jeune Amérique, que de suivre pas à pas la marche des générations de ce continent dans la voie du progrès, d'étudier le caractère, les actions et les travaux de ces premiers Apôtres qui jetaient sur cette terre les fondements de notre grandeur actuelle? C'est surtout à nous Canadiens-Français, qui sommes les premiers colons et les enfants du sol, qu'il importe de rassembler des souvenirs historiques.

Les Anglo-saxons qui sont venus après nos pères au Canada travaillent de leur côté à enrichir l'histoire de ce pays. Depuis quelques années sont parus successivement plusieurs ouvrages de la presse anglo-saxonne sur le Canada; nous citons entr'autres *Hochelaga depicta ou Picture of Montréal, Picture of Québec, Québec and its environs, &c.*, par le Capt. Cockburne et plusieurs autres légendes historiques sur les hommes et les choses de ce pays que nous n'avons pas dans notre langue.

Nous avons bien quelques histoires du Canada, mais si vagues et si rares dans nos bibliothèques que vous n'y rencontrez que les titres des ouvrages qui furent autrefois écrits sur le pays, comme la vie de Mgr. de Laval par Mgr. de la Tour? Et cependant l'illustre évêque du Canada est un de ceux qui ont le plus mérité du pays puisqu'il a rendu des services éminents à cette colonie dans son enfance. Combien il serait désirable que nous eussions de semblables notices biographiques sur Mgr. St. Valier, sur les Salaberry, les Joliette, les Baron de Longueuil, les Plessis et tant d'autres!

L'ouvrage que nous recommandons aujourd'hui au public Canadien remplira une lacune; il fournira des documents et des matériaux à ceux qui voudront travailler à la gloire du pays et il va faire connaître à nos jeunes compatriotes un des hommes les plus importants de la Nouvelle France.

L'auteur de cet ouvrage, qui cache son nom et qui veut rester ignoré à notre gratitude et nous devons rendre hommage à son activité, à ses efforts pour réunir dans son livre tout ce qui pouvait intéresser un cœur canadien et catholique. Les succès qui vont couronner son travail, lui prouveront, qu'il a pleinement réalisé ses espérances.

Nous devons aussi une mention aux éditeurs de la vie de Mgr. de Laval. Ce livre fait honneur à la presse Française du pays. La typographie en est riche, élégante et parfaite; le portrait en tête, excellent.

MANUEL DE LA TEMPÉRANCE, PAR M.

CHINQUY.

L'Apôtre de la Tempérance en Canada, vient de faire imprimer une seconde édition de son excellent livre, considérablement augmentée et perfectionnée. Ce livre doit être entre les mains de tout le monde: riches et pauvres, petits et grands. Il est éloquentement écrit et renferme sur la tempérance les informations les plus utiles, les faits les plus intéressants.

M. l'abbé chinquy en dotant le pays de cet ouvrage, a fait un acte patriotique qui lui donne droit à toute notre reconnaissance; et nous pouvons lui exprimer au nom de toute la jeunesse canadienne comme en notre nom propre, qu'il y a déjà longtemps qu'elle lui est acquise. C'est une grande et noble mission que la sienne, et la manière dont il la remplit est également honorable, et pour le corps auquel il appartient, et pour lui-même—nous aurons occasion plus tard de puiser dans son livre, en attendant nous ne saurions nous dispenser de citer quelques lignes de l'épître dédicatoire à la jeunesse canadienne, parcequ'elles sont vraiment très éloquentes et remarquables et qu'elles donneront une idée du style et du mérite moral et littéraire de l'ouvrage.

« Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes; elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfants que ces détestables et dévorantes liqueurs entraînent, tous les jours, dans l'abîme de tous les maux. « Regardez autour de vous: et, partout, vous verrez que la boisson a passé comme la foudre, a ravagé comme l'incendie. Ce n'est pas seulement

sur quelques points de notre malheureux pays; c'est partout, non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais c'est au milieu de nombre de nos campagnes; c'est non seulement dans les classes les plus humbles, mais encore dans les rangs les plus élevés de la société; c'est enfin au sein de mille familles qu'elle porte la désolation, qu'elle engendre le déshonneur et le crime!

« Il est peu de Canadiens qui puissent dire que parmi leurs parents ou leurs amis les plus chers, il ne se trouve personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé?

« Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes; si'il ne vous a pas encore frappé dans votre personne; toujours, vous devez craindre ses coups, puisqu'il en a renversé d'aussi forts, et peut-être de plus forts que vous; vous devez le haïr, puisqu'il vous a déjà mille fois blessé, sinon personnellement, du moins dans vos affections les plus chères: car, quel est celui, parmi vous, qui n'ait eu souvent devant les yeux le hideux et désolant spectacle d'un parent ou d'un ami ivre? »

UN MONUMENT A LORD METCALFE!

Les *loose-fish* de Montréal parlent bien d'élever un monument à la mémoire de leur grand patron. Le plus amusant de tout cela, c'est qu'ils ne réussissent pas à amasser cinq louis pour cet objet. Lord Metcalfe a trouvé le Canada tranquille et prospère; il a semé le désordre, pre-que l'anarchie dans notre pays, et parler de lui élever un monument au milieu d'un peuple qui maudit chaque jour sa venue en Canada, c'est un peu bête. Le monument aurait besoin d'être solide.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE A QUÉBEC. — L'extrait suivant du *Canadien* que nous nous sommes permis de publier, est digne de l'attention publique; en l'approuvant nous devons exprimer notre indignation de voir la négligence de l'administration, son incapacité à pourvoir à la judicature et autres besoins du pays. Il n'y a pas long-temps, la presse entière de la province enrégistrait de pareils griefs et les justes plaintes des habitants de Québec; qu'a-t-on fait pour y remédier? Rien.

Il est temps que le nouveau gouverneur arrive....

Hier (8 janvier) était le jour fixé pour l'ouverture du terme supérieur de la cour du banc de la Reine de notre district. Cette cour, qui a coutume de s'ouvrir à 10 heures du matin, ne s'est ouverte qu'à onze heures et demie du soir, par suite de l'absence de tous ses membres, le juge Bowen excepté. Le juge Panet était à Lotbinière, le juge Bedard au Cap-Saint, tous deux tenant les cours de circuit; le juge en chef lui, pour ce que nous savons, était sur la route de Montréal à Québec. Cet événement inouï dans les annales judiciaires du pays, est dû à l'incurie qui a présidé à la confection de la loi de judicature de la dernière session, à l'insuccès économique qui a empêché l'administration de nommer un troisième juge de circuit, ainsi que le prescrit la loi, et sans la nomination duquel on devait s'attendre à ce qui est arrivé.

M. Bedard aurait pu se dispenser de se rendre au circuit de Porneuf jusqu'à l'arrivée du juge en chef qui était depuis longtemps absent de Québec. Quant au juge en chef, nous espérons que l'administration lui demandera compte de son absence qui compromet les intérêts publics, et nous remarquerons que ce n'est pas la première fois que ce monsieur prend sur lui de s'absenter pendant la tenue de la cour dont il est le président, et ce, à la connaissance de l'exécutif.

Nous devons ajouter en terminant, que le plupart des membres les plus marquants du barreau regardent comme illégale la séance de la cour de la nuit dernière. En effet, il serait étrange que la loi qui déclare nulles les assignations données après le coucher du soleil, regardât comme valide l'appel d'un défendeur faire au milieu de la nuit, quant ce défendeur a été sommé de comparaître à 10 heures du matin. Aussi la cour a tellement peu de confiance en sa besogne d'hier, qu'elle a ordonné ce matin un nouvel appel des défendeurs, contrairement aux dispositions de la 7e Vict. ch. 16, sec. 16, qui ordonne que le défaut des défendeurs sera constaté au jour du rapport des writs et non après.

La glace est arrêtée à Valenciennes, le froid ce matin était intense. Le thermomètre était à 12° à huit heures.

Un cheval prit l'épouvante hier dans la rue Craig et alla se frapper contre une voiture, dans laquelle se trouvait un jeune homme du nom de Black. Ce jeune homme fut tué sur le champ.

Nous avons vu le projet d'adresse à lord Elgin. Elle contient les félicitations d'usage et l'espoir d'une bonne administration; c'est aujourd'hui qu'elle doit être adoptée à l'assemblée générale des citoyens.

On doit se méfier de ceux qui demandent à loger trop tard dans la nuit.— La veille du jour de l'an, vers dix heures du soir, un homme fut demandeur à l'égard de M. Mercier, marchand à la boule de ferblanc, au pied du Courant Ste. Marie. Il n'y avait qu'une servante debout; mais avec la permission du maître qu'elle fut averti; elle donna une chambre à cet inconnu, et le lendemain il partit de grand matin. La veille de R. is, le même individu à la même heure fut encore demandeur à loger, et on lui donna la même chambre; mais à gette fois-ci, il n'attendit pas le jour, ni que les portes fussent ouvertes pour partir; il sortit par la fenêtre, emportant avec lui la garde-robe du bourgeois.—(Mélanges R.)

Il paraît qu'il va s'opérer enfin un changement important à l'égard des chemins Macadamisés. Au lieu de se servir désormais de pierre calcaire, l'on fera usage de granit et autres pierres siliceuses dont il se trouve une grande quantité dans les environs de Montréal. Ainsi l'on fera disparaître ces tourbillons de poussière qui ont presque contrebalancé jusqu'à présent l'avantage de la Macadamisation. La différence dans les frais n'est pas considérable.

CHEMIN DE FER MONSTRE. — Les journaux de New-York contiennent une annonce convoquant une assemblée publique pour promouvoir le grand projet d'unir les Océans Atlantique et Pacifique, que tout le monde maintenant regarde comme praticable, et qui sera probablement mis à exécution.

Le Président Polk a adressé un Message au Sénat recommandant l'augmentation et la meilleure organisation de l'armée, et aussila nomination d'un lieutenant-général.

La Chambre toute entière a rejeté la mesure proposée. Le Congrès n'aime pas l'idée d'un dictateur.

A Washington, tous sont d'opinion, de continuer la guerre avec énergie.

CHARGEMENT HORS DE SAISON.—La barque *Alert* de Londres, capitaine Davidson, a commencé, le 27 novembre, son chargement de marchandises, qu'il a fini le 9 décembre, dans l'entrée de la Baie des Escoumains (20 milles en bas du Saguenay, à l'établissement de scierie de MM. Naz, Tétu et Cie.; mais vu le vent de nord-est des 10 et 11 décembre, ce bâtiment n'est parti que le 12 décembre avec le fort vent de nord-ouest qui a duré jusqu'au 15, ce qui fait espérer qu'il sera sorti heureusement du golfe. De pareils faits sont dignes d'être mentionnés; ils font à la fois l'éloge du capitaine Davidson et du hâvre des Escoumains.—(Canadien).

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE.

Nous sommes fiers de voir l'énergie et l'esprit d'entreprise déployés par nos compatriotes de Québec au sujet du Télégraphe entre Halifax et leur ville. Notre ancienne capitale malgré ses malheurs, a montré beaucoup d'esprit public; nous devons lui savoir gré de ses efforts.

Nous sommes de ceux qui voyons avec joie régner entre les différentes villes du Canada, une noble émulation, mais nous regrettons de voir quelquefois percer ça et là des sentiments d'une rivalité jalouse entre quelques parties du pays. Nous faisons cette mention parcequ'au sujet de ce Télégraphe, il semble y avoir eu quelques malentendus que nous expliquerons plus tard. En attendant nous pouvons assurer nos amis de Québec, que nous nous réjouissons de ce qu'ils viennent de faire.

A une assemblée publique des citoyens de Québec tenue à l'Hotel-de-Ville le 7 janvier 1847, et convoquée à la réquisition d'un certain nombre d'entre eux, par son honneur G. O'Kil Stuart, écuyer, maire de cette ville, pour prendre en considération des mesures nécessaires afin d'établir un télégraphe électrique entre cette ville et Halifax par la voie du Nouveau-Brunswick; Son honneur le maire a été appelé à la présidence. Le greffier de la cité agissant comme secrétaire.

Sur la proposition de l'honorable William Walker, secondé par Jean Chabot, écuyer, M. P. P., il a été

Résolu 1. Que les relations politiques et commerciales entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Canada rendent de la plus grande importance un moyen prompt et sûr de communiquer les nouvelles de l'un à l'autre pays.

Sur la proposition de l'honorable René Edouard Caron, secondé par John Gilin ur, écuyer.

Résolu 2. Que la ligne de vaisseaux à vapeur transportant les mailles royales entre Liverpool et Halifax a, depuis plusieurs années, apporté les nouvelles les plus récentes du Royaume-Uni et du reste de l'Europe, et probablement continuera à le faire, Halifax étant le port de ce continent le plus rapproché de la Grande-Bretagne et d'Irlande; et ouvert dans toutes les saisons de l'année.

Sur la proposition de l'honorable John Neilson, secondé par l'honorable Louis Massue,

Résolu 3. Qu'une ligne de télégraphes électriques, établie d'Halifax à Québec, et se prolongeant à travers le reste du Canada, donnerait la partie la plus importante des nouvelles apportées par la dite ligne de vaisseaux à vapeur plusieurs jours plus tôt qu'on ne pourrait les recevoir par aucune autre voie.

Sur la proposition de l'honorable T. C. Aylwin, M. P. P., secondé par Joseph Cauchon, écuyer, M. P. P.

Résolu 4. Que l'établissement d'une telle ligne par les chemins de poste de Québec au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, ou par toute autre route à travers le territoire britannique qui serait jugée la plus convenable, la distance étant d'environ 600 milles, pourrait s'effectuer sans coûter plus de £25,000.

Sur la proposition de P. O. Chauveau, écuyer, M. P. P., secondé par John McGuire, écuyer.

Résolu 5. Que le coût de Québec à la ligne frontière du Nouveau-Brunswick est estimé à £6,500.

Sur la proposition de James Bell Forsyth, écuyer, secondé par Charles Gethings, écuyer.

Résolu 6. Qu'il soit formé une compagnie d'actionnaires et qu'il soit des maintenant ouvert des livres de souscriptions pour réaliser le dit capital de £6,500, divisé en 650 actions de £10 chacune, un dépôt de £2 par action devant être fait par les actionnaires en souscrivant, et personne ne pouvant prendre plus de 20 actions avant l'expiration d'un mois à compter de l'ouverture des livres.

L'honorable Thomas C. Aylwin, secondé par William Wurtle, écuyer, a proposé en amendement.

Qu'il soit formé une compagnie d'actionnaires et qu'il soit ouvert des maintenant des livres de souscription pour réaliser un capital de £24,000 en actions de £10 chacune, formant un total de 2,400 actions, dont 800 réservées pour Québec, 800 pour le Nouveau-Brunswick et 800 pour la Nouvelle-Ecosse, nul souscripteur ne pouvant prendre plus de 50 actions avant l'expiration d'un mois à compter de l'ouverture des livres.

Laquelle motion d'amendement ayant été mise aux voix et repoussée après division, la motion principale a été ensuite adoptée.

Sur mot de M. de James Thibbets, écuyer, secondé par William Stevens n, écuyer.

Résolu 7. Qu'un comité de dix-huit membres soit chargé de donner suite à la résolution précédente, et que le dit comité se compose de

Son honneur le Maire, les honorables William Walker, R. E. Caron, John Neilson, L. Massue, T. C. Aylwin, et J. Thibbet, le capitaine Boxer, J. Gilmour, John Jones, J. Chabot, James Gibb, J. B. Forsyth, W. Stevens, P. J. O. Chauveau, W. Wurtle, C. Langevin, et le Dr. Fisher, écuyers.

Sur la proposition de Henry Pemberton, écuyer, secondé par Pierre Gingras, écuyer.

Résolu 8. Que Charles Gethings, écuyer, soit nommé comme trésorier, jusqu'à ce qu'il soit nommé des directeurs.

Sur la proposition de Henry Burstall, écuyer, secondé par James Gibb, écuyer.

Résolu 9. Qu' aussitôt qu'il aura été pris 400 actions, il soit convoqué une assemblée des actionnaires pour nommer des directeurs, avec plein pouvoir d'agir pour l'avantage des actionnaires; qu'il soit en outre, s'il est nécessaire, une députation ou un agent au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse pour y activer la formation de semblables compagnies, et qu'il soit présenté des pétitions à la législature demandant un acte d'incorporation à telles conditions que les directeurs jugeront les plus avantageuses.

Sur la proposition de John Jones, écuyer, secondé par Charles Langevin, écuyer.

Résolu 10. Que les directeurs fassent des démarches aussi promptement que possible pour fixer définitivement la ligne, sortir le bois nécessaire, et adopter toutes autres mesures pour que la dite ligne de télégraphe électrique soit mise en activité de bonne heure l'été prochain.

M. le maire ayant alors quitté le fauteuil, le Dr. Morrin y a été appelé; et sur la proposition de l'honorable L. Massue, secondé par E. B. Lindsay, écuyer.

Résolu. Que les remerciements de cette assemblée soient votés à son honneur le maire pour sa conduite au fauteuil, et à M. Garneau comme secrétaire.

F. X. GARNEAU, Secrétaire.

Etats Unis.

Le Congrès Américain est fidèle aux principes Démocratiques. Il vient de refuser l'imposition des droits sur le thé et le café, ces deux articles de première nécessité. En même temps un vote unanime déclare que le peuple Américain ne se refusera à aucune taxe en temps de guerre; nous voyons ensuite les propositions faites pour l'établissement de taxes nouvelles sur l'or, sur l'argent, sur les montres, sur les voitures de luxe, etc., pour la réduction des indemnités allouées aux membres du Congrès, et de tous les traitements pouvant être constitutionnellement diminués.

Ici, ce n'est plus à la nourriture du pauvre que l'on s'attaque, mais à la bourse du riche; ce qu'on refuse d'un côté à M. Walker, on est tout prêt à le lui accorder de l'autre; seulement on veut concilier le désir de pourvoir à ses besoins, avec l'application des principes véritablement démocratiques.

CONGRÈS.—Le 1er janvier, ont eu lieu les obsèques de M. Barrow, auxquelles ont assisté tous les membres du Congrès. Après avoir rempli ce triste devoir, les deux chambres se sont ajournées, le Sénat au lundi, 4 janvier, et la Chambre des Représentants au samedi, 2 janvier.

Il n'y a donc eu, le 2 janvier, séance qu'à la Chambre. Les représentants sont décidément favorables à la poursuite énergique de la guerre; tous leurs votes tendent à mettre à la disposition du gouvernement les secours qui lui sont nécessaires en hommes et en argent.

Après l'adoption d'une résolution ayant pour objet d'empêcher à l'avenir qu'aucun membre pût, se dispenser d'émettre son vote, diverses motions ont été faites pour élever les droits de douane sur certains articles; pour établir une taxe de guerre sur les objets d'or et d'argent et sur d'autres articles de luxe; et pour demander à l'administration certains renseignements relatifs à la situation du trésor, à l'exécution des marins à bord de la frégate *Cumberland*, au nombre des régiments employés au Rio-Grande depuis le commencement de la guerre, des volontaires entrés au service d'après la loi de 1846, des morts, des licenciés, etc.

M. Wentworth a proposé, ensuite, de déclarer qu'il n'était pas convenable de lever une taxe sur le thé et le café; cette résolution a été adoptée par 115 voix contre 48. Mais en revanche, M. Sims, du Missouri, ayant fait une motion pour que la Chambre déclarât que le peuple des Etats-Unis est trop patriote pour se refuser à l'imposition d'aucune taxe en temps de guerre, cette proposition a été acceptée à une unanimité de 126 voix.

Le bil. relatif à la levée de dix régiments destinés à renforcer l'armée régulière a été mis à l'ordre du jour pour lundi.

Un exprès du général Patterson est arrivé à Brazos; il paraît que Santa-Anna s'avançait sur Saltillo, dans le but de s'opposer au passage du général Worth.

440 régulars devaient quitter Camargo pour Monterey, le 20 décembre.

Un passager de la goélette *H. T. Johnson*, arrivé de Tampico à la Nouvelle-Orléans, a apporté la nouvelle que, dans cette ville, une avant-garde de la cavalerie mexicaine, composée de 7,000 hommes environ, avait attaqué les forces américaines, au nombre de trois cents hommes.

Les Américains ont dirigé sur eux les feux de l'artillerie, et les Mexicains ont pris aussitôt la fuite.

Comme toujours, il y a dans ces nouvelles, du vrai et du faux; nous avons peine à croire que 7,000 cavaliers mexicains aient aussi facilement lâché prise devant 300 Américains; le nombre en aura, tout au moins, été exagéré. Mais nous trouvons, dans cette dépêche électrique, confirmée, mot pour mot, par les journaux de la Louisiane qui nous parviennent à l'instant même, le bruit d'un mouvement qu'aurait fait Santa-Anna vers Saltillo pour s'opposer à la marche du général Worth.

Il est évident que Santa-Anna, en restant dans l'inaction à San-Luis-Potosi, avait pour seul but d'attendre la décision du Congrès mexicain; si verticalement il a quitté ses cantonnements, nous devons en tirer la conséquence que le congrès s'est prononcé; qu'il s'est même prononcé dans un sens défavorable à la paix. C'est la du reste une conjecture très-hazardée, et que nous donnons pour ce qu'elle vaut.

De quantités considérables de marchandises sont arrivées à Tampico; mais comme les communications avec l'intérieur n'ont pas encore été rétablies la plupart des détenteurs de ces marchandises ont été obligés de les scier et de s'en défaire à vil prix.—(Franco-Américain.)

UN HOMME ARTIFICIEL.—Le *mémorial Bordelais* raconte que près de la ville de St-Sever vit un vieux soldat, qui a une jambe de bois, un bras artificiel, un œil de verre, un ratelier complet de fausses dents, un nez en argent recouvert d'une substance imitant la couleur de la chair, et un menton en argent. C'est un vieux soldat de Napoléon, et comme Sertorius qui était borgne et s'en glorifiait, il porte ostensiblement sur sa personne ses titres de gloire.

LE PORT DE NEW-YORK.—Il résulte d'un tableau officiel du mouvement du port de New-York que, pendant l'année 1846, il est entré dans ce port 2,293 bâtiments, dont voici les indications principales: navires américains 1,620;

anglais 380, brémois 67, suédois 41, hambourgeois 26, norvégiens 21, hollandais 20, danois 15, portugais 16, et français 15. La France ne vient donc qu'en dixième rang, mais elle vient en réalité en cinquième rang, les quatre autres marines ne comptant que de 1 à 4 trois-mâts, tandis que la marine française compte 5 trois-mâts, 7 barques et trois bricks. Pauvre part, après tout, pour une puissance comme la France! Voici le tableau comparatif du nombre des arrivages et des passagers à New-York depuis 1840:—

Table with 3 columns: Années, Navires, Passagers. Rows from 1840 to 1846 showing increasing numbers of ships and passengers.

On voit qu'il y a eu, dans les deux cas, proportion croissante. Les 115,230 passagers arrivés en 1846 donnent l'énorme moyenne de 400 à 500 par jour.—(Courrier des Etats Unis.)

CORRESPONDANCES.

J. M. A. Varennes. Reçu remis. Dr. M. St. Jean. do Jos. D. do do J. G. M. Vaudreuil do R. H. Boston, E. U. Reçu remis des mains M. B. D. de cette ville. A. F. B. St. Edouard, les journaux expédiés.

Naissances.

En cette ville, ce matin, la dame de M. Emanuel Benoit, Typographe, a mis au monde un fils.

Mariage.

A Trois-Rivières, jeudi le 7 courant, par Messire Thomas Caron, prêtre, Léon Caron, écuyer, de la Rivière du Loup, à Dlle. Maria-Elizabeth Waltzien, de la ville des Trois-Rivières.

Décès.

En cette ville, vendredi, le 8 du courant, après une longue maladie, supportée avec la patience d'une vraie chrétienne, Dame Marie Desjardys, veuve de feu François Sansquartiers, à l'âge de 84 ans. Elle laisse pour le regretter un grand nombre de parents et amis.

A St. Jean, jeudi le 7 courant, après une longue maladie, Dame Lisette Sénéchal, épouse de M. Chls. Goulette. Un époux et sept enfants qu'elle laisse ne cessent de déplorer en elle la perte d'une épouse et d'une mère véritablement chrétienne.

A St. Léonard, paroisse de la Longue Pointe, le 8 du courant, à 5 heures P. M., après une longue et douloureuse maladie, André Guy, écuyer, ancien et respectable citoyen de l'endroit, âgé de 78 ans. Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de parents et d'amis.

A Châteauguay, le 4 du présent, à l'âge de 77 ans, dame Geneviève Lefrançois, épouse de Charles Rhéaume, après 5 mois 4 jours de maladie.

A St. François, Nouvelle-Beauce, le 4 du courant, M. George Guillet de Québec, âgé de 32 ans. A. Datmouth, le 7 courant, John Stayner, écuyer, âgé de 58 ans.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière j'ai joint d'un côté à Henry Lamb Ec. et d'autre côté ou représentants Kester, avec deux maisons et autres bâtiment dessus construits.

Pour les Conditions s'adresser au Soussigné, J. A. LABADIE, N. P. 12 janv. 1847.

PIANOS.

A VENDRE Deux superbes PIANOS carrés à Boîtes d'Acajou à 61 Octaves, à action à patente, d'après le principe de New-York, faits par GEORGE BROWN de Montréal, (ci-devant ce New-York) d'un accord et d'un jeu supérieur à toute autre manufacture de Montréal. Ils seront vendus à 30 pour cent meilleur marché que tout autre importé de Londres et des Etats-Unis. Les Dames et Messieurs qui désirent faire un bon acquisition front bien de passer au No. 4 rue St. Pierre où on trouve la preuve de ce qui est avancé ici. GEORGE ANDERSON.

12 janv. N. B.—Vieux Pianos à vendre de 15 à £30. Il paye le plus haut prix pour vieux Pianos en échange.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

PRECIS physiologique sur les couleurs de la colonne vertébrale ou exposé des moyens de prévenir et de corriger les difformités de la taille, particulièrement chez les jeunes filles &c., &c. par C. Lachaise 1 vol. in. 8° avec 6 planches.

Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale par A. Demisy, 1 vol. in. 8°

Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789 et sur leur état actuel par M. Cuvier 1 vol. in. 8° broché, prix 3s.

Traité de la Cystovomie sus-pulvienne par D. Belmas 1 vol. in. 8° broché, avec planches, prix 3s 6d. 12 janv. 1847.

FROMAGE DE GRUYÈRE.

QUELQUES MEULES SEULEMENT de cet excellent fromage à vendre par E. R. FABRE & CIE. 12 janv. 1847.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique sont par présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques en cette ville, le second instrument de Quatre Lieres seize centes courants, par action, le ou avant le QUATRE Février prochain.

Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier. 8 janvier, 1847.



PLACES DE MOULINS De Prix.

AVIS est par le présent donné que le BAIL d'une PLACE de MOULIN de PRIX située sur le côté SUD du Bassin du Canal de LACHINE au dessus du Moulin à Vent et désigné sur le Plan comme Lot No. 2, sera vendu à l'enchère publique au BUREAU des TRAVAUX PUBLICS, Mardi, le DOUZIEME jour de JANVIER prochain, à MIDI, le prix de départ sera de £107 10 0 courant par année payable semi-annuellement.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire T. P.

Dép. des Travaux Publics, Montréal 18 déc. 1846

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES,

Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des chefs de famille et des jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Pendants d'oreilles, Epinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Peindules dans le dernier goût, Argerterie, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme étrennes

L. P. BOIVIN, Rue St. Paul, Marché Neuf, 22 décembre.



AVIS AUX AUBERGISTES DANS LA CITÉ ET BANLIEU DE MONTRÉAL.

BUREAU DE LA PAIX, Montréal, 2 janvier 1846.

AVIS est donné par ces présentes, qu'une Session Spéciale de la Paix sera tenue par les Juges de la Paix, conformément aux Provisions de l'Ordonnance 2e, Victoria, chap. 14 au Palais de Justice, MERCREDI le YINGT JANVIER courant, pour délibérer sur le nombre de Certificat à être accordés pour obtenir des LICENCES d'AUBERGES, dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur de qui les dits Certificats seront accordés.

Toutes applications pour le renouvellement de et pour telles Licences doivent être faites à ce Bureau, avant le dit 20 du courant. La Licence de l'année précédente doit être également produite.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

PLATRE A ENGRAIS.

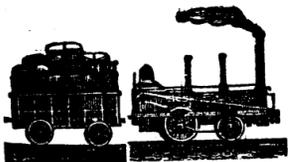
1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Soussigné bas prix. D. MASSON, 1 décembre 1846.

AVIS.

Le Soussigné ayant loué l'Etage inférieur du No 174 1/2 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Enca, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

JOHN JONES, Tattersalles

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE semi annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 18 janvier courant, auquel tous un état des affaires de la Compagnie sera soumis à l'Assemblée et un comité de Direction sera nommé pour l'année courante.

Le fauteuil sera occupé à midi précis. CHS. W. CASTLE, Secrétaire Trésorier. Bureau du Chemin de Fer Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital souscrit par la Compagnie du chemin du St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau en la Cité de Montréal, MERCREDI le 30e jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux fins d'élire TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffatt A. N. MORIN et John Torrance Ecuyer qui cessent d'être en office ce jour: et pour occuper en général des affaires de la Compagnie en conformité à la 2e section de l'acte d'incorporation et de la 2e section des Règles et Réglements de la dite Compagnie

BUREAU A LOUER

DANS la rue St. Vincent au No. 15. Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 1846

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Cr. Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,837 17 4

Banque d'Epargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846

DILIGENCES

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrum. Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure.

W. ROBINSON, Propriétaire, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaires, Québec. S. & C. HOUGH, Propriétaires, Québec. MICHEL GAUVIN, Agens à Montréal, G. LEBLANC, O. GOVIN, Agent aux Trois-Rivières.

INSTITUT CANADIEN. AVIS.

LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont informés qu'une résolution a été prise à la séance du 26 novembre dernier, tous les membres de cette institution qui, au premier janvier 1847 n'auront pas payé tout le montant de leurs contributions échues avant cette époque, ne seront plus considérés comme membres de cette société et leurs noms seront biffés de la liste des membres de l'Institut.

V. P. W. DORION, Etud. en Droit, Montréal, 4 Dec. 1846. Secrétaire de l'Institut.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

AVENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtimens.

Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné J. A. LABADIE, N. P.



Avocat,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THÉRÈSE. Après des basses de M. Desbarats.

TRAITÉ sur les Lois Civiles

PAR HENRI DESRIVIERES BEAUBIEN. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public.

PELLETIERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletieries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutria, Vision, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuils de Lorette et des Raquettes.

BOULANGERIE A LOUER.

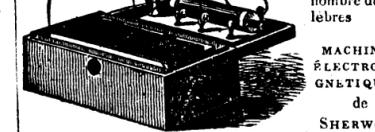
UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

UN grand nombre de célebres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE de SHERWOOD.



Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs,

Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

AVENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keups, 40 Balles Bouchons, 30 Quarts Vinaigre, 100 Caissees Chandelles de Damoulin et Supermaceti. DESRIVIERES et DEMSEY.

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait marié trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard. Il lui faudrait venir immédiatement.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au n° 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

PENSION.

DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accueil possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

BAPTISTE GARANT.

Agé de 16 ans, (avec des cheveux brun.) DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORDONS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées.

Bureau de l'Aurore des Canadas. Montréal 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIERES & DEMSEY, No. 28, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air Light, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Back, poèles de salons à grille, Panel box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air Light, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air Light de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, d'essai pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait.

BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Le Sus-signé vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent:

Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches do Messieurs, Chaîne-Gardes en or, Rubans-Courtes et Clefs en or, Cuirasses à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à canes, do topiz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Brasses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc., etc.

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Eromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre: à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

PORCELAINES, FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'emporté originairement ou réemporté par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erbane en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

A LOUER.

UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagueusement située dans le village de Nicolet-avec cave, hangard, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. LS. BEAUCHEMIN. 23 crobre.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'honorer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans des pays de l'Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir.

13 oct.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Arabian, le Caladonia, l'Eromanga et le James Compbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automobile, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions Cashmere et mouss. de laine du dernier goût Soie caréauté et autres descriptions Draps pilots et castors, différentes couleurs Dreskin et Casimir Draps fins pour Dames et Messieurs Etoffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulbolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$50 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Réglements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque, qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hôtel. 2 juin 1846.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles. Petits Livres de vie Dialogues et petits Dramas Grammaire des frères Exemples AUSSI.— Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Colleswood et le Leander. Pierres à moulages &c., moulages Français, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Blueaux, de Hollande

DE PREMIERE QUALITE. AVENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 aout.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

FAITES ATTENTION

VENDRE au magasin de TAPIS A L'HUILE, M. A. LAFLEUR, No. 105, Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de persans et grands assortis, pour Chambre, Salon, etc., et autres tapis, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres objets, et aussi Circs pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, etc. pots et Manteaux, etc.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE